

**ETAT DE SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION ET
DES TRAVAILLEURS DU SEXE ET IDENTIFICATION DES FACTEURS DE
VULNERABILITE SANITAIRE**

Date de validation par le collège : janvier 2016

Quelques réflexions sur le texte

« En réponse à la saisine qui lui a été adressée par la Direction générale de la santé, la HAS a réalisé un état des lieux des connaissances sur la situation sanitaire des personnes en situation de prostitution et sur les facteurs de vulnérabilité sanitaire de ces personnes. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'éventuelles modifications réglementaires futures, susceptibles d'avoir un impact sur la santé des personnes en situation de prostitution, et ont pour vocation de servir de socle de connaissances à une politique de réduction des risques » (p 4)

Sans revenir sur le détail des modalités de ce travail de recherches, on dira seulement qu'une étude bibliographique a été faite et qu'ont été soumises à des professionnel(le)s et représentant(e)s d'associations un certain nombre de « recommandations françaises sur l'ensemble des infections sexuellement transmissibles et sur les autres pathologies qui affectent spécifiquement cette population afin de contribuer concrètement à l'amélioration de l'information des personnes sur les pratiques de prévention, les traitements et les parcours de soin en vue de favoriser leur prise en charge globale » (p 113)

L'intention est louable. Toutefois on remarque dans l'énoncé des recommandations tout autant que dans la bibliographie une nette prédominance des maladies sexuellement transmissibles. Des recommandations en concernent une longue liste : chlamydia trachomatis, hépatite B, hépatite C, herpès génital, gonocoque, papillomavirus, cancer du col de l'utérus et cancer anal, syphilis, urétrites et cervicites non compliquées, VIH.

On peut se demander ce qu'on entend par « spécifique ». En effet, ces maladies sont retrouvées dans la population générale et probablement chez les clients ayant contaminé les personnes en situation de prostitution, en refusant par exemple le port d'un préservatif.

N'y aurait-il pas des « spécificités » en ajout que les personnes en situation de prostitution pourraient partager avec d'autres populations ?

Parmi les personnes en situation de prostitution les femmes sont majoritaires. Une fiche développe des recommandations sur la contraception. On s'étonne d'y voir évoquer des méthodes de stérilisation quand aucun rappel n'est fait par ailleurs de la législation française sur l'avortement.

Il convient de se souvenir qu'un grand nombre de personnes en situation de prostitution sont d'origine étrangère et que les informer est d'autant plus important qu'elles ne connaissent rien de notre système de santé.

La violence est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé – O.M.S. comme « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un

groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. »

Certes, « un résumé des recommandations sur les violences » est présenté. Ce sont les dernières recommandations – n°12.

Elles sont évoquées en quelques lignes. Les risques infectieux l'étaient en douze pages. On ne peut que s'en étonner car la violence dans le contexte de la prostitution est un risque majeur. En effet, des décès dus à la violence d'un client sont rapportés. Des violences, tant physiques que psychologiques sont observées par toutes les associations. L'étude Prosanté confirme la « surexposition » au risque de violences. Certes, cette « surexposition » peut entraîner un « sentiment de vulnérabilité » mais elle a surtout des conséquences très importantes sur la santé comme le souligne l'Organisation Mondiale de la Santé – O.M.S. : outre les homicides et les suicides, des blessures consécutives à l'acte, des dépressions, des états de stress post-traumatique, des troubles du sommeil, de l'alimentation, des troubles psychiques...

Une étude sur les viols commis à Paris en 2013 et 2014 et enregistrés par les services de police retrouve 598 viols sur majeurs dont 93% de femmes, tous commis par des hommes*, 90 viols sur mineur(e)s ont été recensés pendant la même période, 80% sont de sexe féminin, 93% des mis en cause sont de sexe masculin**

Les personnes en situation de prostitution vivent dans un contexte où le viol est envisageable et probablement courant s'il n'est pas toujours dénoncé...

La prostitution est en elle-même une violence sexuelle. L'impact des violences sexuelles chez les victimes est « non seulement psychologique – avec des troubles psychotraumatiques très fréquents – mais également neurobiologique (avec des atteintes de circuits neurologiques et des perturbations endocriniennes des réponses au stress) ***

Certes « Les données quantitatives et la littérature scientifique disponibles ne permettent pas d'évaluer la prévalence de troubles mentaux dans la population de personnes en situation de prostitution/tds. Il existe en effet relativement peu de données quantitatives sur les troubles mentaux dans cette population particulière » (p 26)

Mais on peut comprendre aisément, dans un contexte de violences fréquentes tant physiques que psychologiques et sexuelles que des pathologies addictives ou psychiques puissent se développer et on aurait aimé retrouver dans les recommandations, au minimum un appel à une grande vigilance pour les professionnels et un rappel des consultations spécialisées auxquelles peuvent être adressées les personnes.

Paris, le 16 février 2016

Dre Marie-Hélène FRANJOU

Médecin de Santé Publique

- 21% de ces viols ont été commis à la suite d'une rencontre dans un lieu de nuit, 12% de ces viols ont été commis sur la voie publique, 50% des victimes ont consommé de l'alcool ou des stupéfiants.

** 78% des mis en cause sont de nationalité française, 38% des victimes ont entre 15 et 17 ans. 49% ont été contraintes physiquement ou menacées, les autres ont été surprises ou n'ont pas compris ce qui leur arrivait

*** Dre Muriel SALMONA, « Conséquences psychotraumatiques de la prostitution », colloque Munich du

06 décembre 2014